

**L'innovation sociale dans la production de l'attiéké à  
l'épreuve des normes, valeurs et pratiques locales dans  
quatre villages du District d'Abidjan**

**Aubin Jacob MOBIO**

Centre National de Recherche Agronomique (CNRA)  
Côte d'Ivoire

**Meougbé Ernest DEPIEU**

Centre National de Recherche Agronomique (CNRA)  
Côte d'Ivoire

&

**Vagbé Gethème IRIÉ BI**

Université de San-Pedro  
Côte d'Ivoire

**Résumé**

L'attiéké, semoule de manioc cuite à la vapeur, constitue l'un des biens patrimoniaux alimentaires les plus consommés en Côte d'Ivoire. Ainsi, des innovations sociales portées par le gouvernement ont été introduites dans son processus de production à l'effet de garantir sa sécurité sanitaire, sa disponibilité, son accessibilité et d'accroître le rendement des productrices de cette denrée. Cependant, il est constaté une résistance des productrices d'attiéké face à ces innovations dans les quatre villages bénéficiaires desdits projets. L'objectif de ce travail est d'analyser les facteurs explicatifs de la réticence des productrices d'attiéké. S'inscrivant dans une approche qualitative, l'étude a mobilisé comme outil de collecte de données les entretiens semi-structurés, les focus groups et l'observation directe. L'analyse des données s'est faite à partir du modèle de la théorisation ancrée proposé par Paillé grâce au logiciel de traitement de données qualitatives MAXQDA. Il en ressort que la résistance sociale des productrices est liée d'une part aux représentations sociales associées aux changements induits par l'introduction de ces innovations et d'autre part à l'ancrage social des activités de production d'attiéké dans ces villages. L'introduction des innovations doit tenir compte de la spécificité des contextes, c'est l'une des conditions déterminantes pour son adoption.

**Mots clés :** Attiéké, patrimoine alimentaire, innovation sociale, sécurité sanitaire, résistance sociale.

## **Social innovation in attiéké production tested against local norms, values and practices in four villages in the District of Abidjan**

### **Abstract**

Attiéké, a steamed cassava semolina, is one of the most widely consumed heritage foods in Côte d'Ivoire. As a result, social innovations supported by the government have been introduced into the production process to guarantee its safety, availability and accessibility, and to increase the yield of female attiéké producers. However, female attiéké producers in the four villages benefiting from these projects have shown resistance to these innovations. The aim of this article is to analyse the factors that explain the reluctance of women attiéké producers to adopt these innovations. Taking a qualitative approach, the study used a variety of data collection techniques, including semi-structured interviews, focus groups and direct observation. The data was analysed using the anchored theorisation model proposed by Paillé and the MAXQDA qualitative data processing software. It emerges that the social resistance of women producers is linked, on the one hand, to the social representations associated with the changes brought about by the introduction of these innovations and, on the other hand, to the social roots of attiéké production activities in these villages. The introduction of innovations must take account of the specific nature of each context, which is one of the decisive conditions for their adoption.

**Keywords :** Attiéké, food heritage, social innovation, health security, social resistance.

### **Introduction**

L'attiéké<sup>1</sup>, aliment dérivé du manioc, constitue l'un des biens patrimoniaux alimentaires les plus consommés en Côte d'Ivoire (A.P. Egnankou, 2020, P 389). Il représente 50% de la nourriture de base des populations vivant dans la métropole Abidjan et 47 % de cette population en consomment au moins deux fois par jour (P. Mendez Del Villar, T. Tran, A. Adayé, V. Bancal et K. Allangba, 2017, P 28 ; A. Poyau, 2005, P 72). Sa production est l'une des principales activités

---

<sup>1</sup> Attiéké : Semoule de manioc cuite à la vapeur d'aspect aggloméré obtenue à partir de racines de manioc fraîches selon le procédé de fabrication suivant : épluchage, concassage ou découpage, lavage à l'eau, râpage ou broyage, fermentation, filage, secouage, pré-séchage, flottation/séchage, vannage, et cuisson à la vapeur. C'est un aliment local très consommé dans les centres urbains en Côte d'Ivoire (CODINORM, 2013).

économiques des femmes, surtout celles du sud, notamment à Abidjan et ses villes satellites. Mais les outils de production sont traditionnels et la gouvernance des unités est rattachée aux pratiques culturelles des communautés. Conséquence, la qualité sanitaire de l'attiéké est de plus en plus remise en cause du fait des conditions environnementales de production, et les quantités produites n'arrivent pas à satisfaire toujours la demande.

Cette situation a entraîné une « crise du manioc et aliments à base de manioc » surtout l'attiéké sur les principaux marchés d'Abidjan, principale zone de production et de consommation d'attiéké en Côte d'Ivoire entre décembre 2015 et avril 2016 (A. J. Mobio et *al.*, 2021, P 04). Alors pour éviter une éventualité de résurgence de ce type de crise, l'État ivoirien, à travers des services du District d'Abidjan, a initié plusieurs innovations sociales au niveau de la transformation du manioc en attiéké. Des unités semi-industrielles de production d'attiéké ont donc été installées dans les villages de Songon Kassemblé, Adjamé-Bingerville, Broffodoumé et Ebimpé.

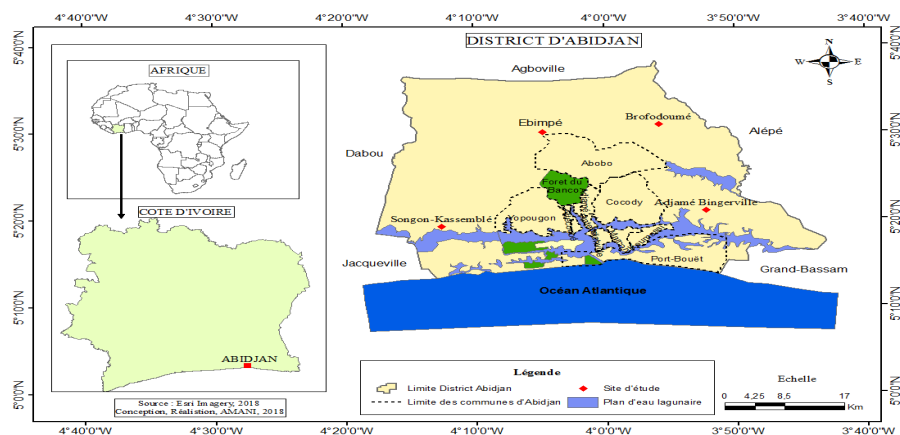
En effet, ces innovations étaient perçues comme des outils qui amélioreraient la capacité de production, 800 kg d'attiéké/heure contre 500 kg /jour avec les unités traditionnelles et la pénibilité du travail serait réduite grâce à la mécanisation de la plupart des activités qui composent le processus de production. En plus, grâce au système de gestion intégré des effluents qui devrait à terme permettre la production du biogaz, ce nouveau type de production était considéré comme ayant moins d'impact sur l'environnement. Pour les responsables du projet, ces innovations contribueraient également à l'amélioration de la sécurité sanitaire de l'attiéké à travers l'application de bonnes pratiques d'hygiène (système de gestion de déchets issus de l'activité, un système de séchoir sous serre, disponibilité d'eau potable et d'électricité et les productrices portaient des tenues appropriées selon les normes de qualité en vigueur en matière de restauration). Pour soutenir ces unités et permettre leur pérennité, les productrices ont bénéficié de formations sur la gouvernance coopérative et la comptabilité simplifiée. Cependant, après six mois d'engagement dans cette gouvernance institutionnelle des unités de production d'attiéké, les bénéficiaires sont tous retournés à la gouvernance traditionnelle et aux pratiques locales de production d'attiéké en dépit de l'introduction de ces innovations sociales visant la transformation de leur capital culturel. Quels sont les facteurs explicatifs de la résistance sociale des productrices d'attiéké face à la gouvernance institutionnelle promue à travers les innovations

sociales ? L'objectif général de ce travail est d'analyser les facteurs explicatifs de la résistance sociale des productrices d'attiéké face à la gouvernance institutionnelle promue à travers les innovations sociales. De façon spécifique, il s'agira de : (i) démontrer que la résistance des productrices est liée aux représentations sociales associées aux changements induits par les innovations et (ii) d'expliquer que la résistance des acteurs locaux est une conséquence de l'ancrage social des activités du processus traditionnel de production d'attiéké. Pour expliquer la résistance des productrices, l'étude sera adossée à la théorie de la traduction telle que décrite par M. Akrich, M. Callon, B. Latour, (2006, P 121) et Saucier, et al., (2007, P 342) et enrichie par A. Yao, (2010, P 08) et K. Boiteau, (2016, P 248). Pour mieux structurer nos idées après cette introduction, on présentera la méthodologie utilisée dans cette étude, ensuite les résultats seront présentés avant d'être discutés dans une autre section.

## 1-Méthodologie : La théorisation enracinée comme méthodologie de recherche

### 1.1-Zone de l'étude

L'étude s'est déroulée dans quatre villages producteurs d'attiéké du district d'Abidjan, comme le montre la carte ci-après. Il s'agit des villages de Songon-Kassemblelé, d'Adjamé Bingerville, d'Ebimpé et de Brofodoumé. Le choix de ces localités s'explique par le fait qu'elles ont été bénéficiaires du projet.



Carte 1 : Situation géographique du site de l'étude

## **1.2-Approche méthodologique**

La méthodologie mobilisée dans le cadre de cette étude s'inscrit dans une approche inductive inspirée du modèle de la théorisation enracinée. En effet, le phénomène questionné dans cet article a été découvert lors d'une précédente étude de nature exploratoire. Ainsi trois outils de collecte de données qualitatives ont été mobilisés dans cette étude : (i) entretiens semi-structurés, (ii) focus group discussions et (iii) observation directe.

### **1.2.1. Entretiens semi-structurés**

Cet outil de collecte de données a été mobilisé dans une logique de consolidation ou de renforcement des réponses provisoires préalablement reçues sur le terrain concernant l'abandon des unités semi-industrielles. Ces entretiens se sont faits de façon itérative pendant quatre phases avec des acteurs différents. Ainsi, après la première phase de collecte avec toutes les catégories de productrices d'attiéké, les premiers guides d'entretien ont été enrichis de nouvelles idées et informations. Les données nous ont donc orientés vers d'autres acteurs, notamment les autorités des villages bénéficiaires, le District d'Abidjan, la société concessionnaire des équipements des unités industrielles et I2T. En somme, quarante-huit (48) entretiens semi-structurés ont été réalisés dans les quatre villages. La composition de l'échantillon ainsi que la sélection des participants à l'étude se sont faites à travers un échantillonnage théorique. En effet, la sélection des participants et le nombre d'individus interrogés ont été déterminés par les données du terrain. À mesure que la collecte des données avançait, les données nous "imposaient" ou nous orientaient vers des personnes ressources à interviewer en vue d'une meilleure compréhension du phénomène. C'est ainsi que nous avons atteint une saturation, une stagnation des informations reçues (V. Méliani, 2013, P 437). Les thèmes abordés lors de ces entretiens se présentent comme suit : (i) les raisons de la démission des femmes des unités industrielles, les stratégies mobilisées pour les faire revenir, (ii) le recrutement des productrices au sein des unités, (iii) le rapport entre les productrices des unités industrielles et celles qui ont demeuré dans la production artisanale, (iv) l'introduction du pouvoir politique villageois dans le fonctionnement dans la gestion des unités, (v) le fonctionnement de la coopérative (activités des unités industrielles) et (vi) le contexte d'installation de ces unités.

### **1.2.2. Les Focus Group Discussions (FGD)**

Les focus groupes ont été réalisés avec des productrices d'attiéké dans les quatre villages. Il y a eu des FGD avec des productrices qui ont travaillé au sein des unités semi-industrielles et celles qui ont décidé de conserver la production traditionnelle. Il y a eu également des FGD avec des membres des chefferies des villages bénéficiaires. Ces groupes étaient constitués au minimum de six personnes. L'utilisation de cet outil a permis de consolider et de mieux comprendre les informations que nous avons reçues lors des entretiens individuels. En plus, il a permis l'émergence de nouvelles idées, d'autant plus que les discussions entre les participants ont permis aux enquêtés d'approfondir, d'expliquer et de justifier leurs dires et prises de position. Cet outil nous a permis d'avoir une compréhension plus holistique des prises de positions et des actions menées par chaque acteur impliqué dans le processus. De plus, il a favorisé notre compréhension du conflit consécutif à la mise en œuvre de l'innovation. Au total, huit (08) FGD ont été réalisés.

### **1.2.3. L'observation directe**

L'observation directe de la présente étude s'est faite à partir d'une grille d'observation. Cette grille s'est proposé d'identifier les rôles et statuts de chaque acteur impliqué dans les deux procédés de production d'attiéké (Procédé traditionnel et procédé semi-industriel). Dans les deux cas, il a été question d'identifier le rôle de chaque acteur impliqué et valeurs associées, d'identifier chaque activité du processus et valeurs associées, le cadre social de production ainsi que les sens accordés, la hiérarchisation des tâches, l'organisation sociale autour des activités, la structuration des rôles en fonction des statuts.

Les données collectées ont été analysées selon le modèle de la théorisation ancrée proposé par P. Paillé (1994, P, 153) avec le logiciel de traitement de données qualitatives MAXQDA 2020. Par ailleurs, le traitement des données s'est opéré selon le processus suivant : (i) une codification initiale, (ii) la catégorisation, (iii) la mise en relation, (iv) l'intégration, (v) la modélisation et (vi) la théorisation. À la fin de ce processus, les résultats ci-dessous ont été obtenus.

## **2. Résultats**

L'analyse progressive des données a permis la mise en lumière des raisons de la réticence des productrices face à la gouvernance institutionnelle au sein des unités de production de l'attiéké. Ces résultats seront présentés en deux principaux points. Ainsi, le premier montre que la réticence des productrices s'explique par les représentations sociales associées aux changements induits par l'introduction de ces innovations. Le second point démontre en quoi la réticence des productrices et autres acteurs locaux face aux innovations est une conséquence de l'ancrage social des activités de production de l'attiéké.

### **2.1. Les représentations sociales associées aux changements induits par les innovations comme facteur explicatif de la résistance sociale des acteurs locaux**

L'introduction des innovations dans le processus de production de l'attiéké a entraîné des changements au niveau du cadre social de production, du mode organisationnel et au niveau des pratiques et idéologies liées au système de production locale. Les représentations sociales associées à ces changements constituent, entre autres, les facteurs explicatifs de la réticence des productrices d'attiéké.

#### **2.1.1. Le changement du cadre social de production de l'attiéké : entre disqualification d'acteurs déterminants pour la reproduction sociale de l'activité et dysfonctionnement des ménages**

Le changement du cadre social de production de l'attiéké était perçu par les productrices d'attiéké comme une disqualification de certains acteurs déterminants pour la pérennisation de l'activité. En effet, l'un des objectifs de ces innovations était de réduire les impacts de la production artisanale sur l'environnement. Ainsi, un espace a été spécialement aménagé hors des lieux d'habitation pour contenir toutes les activités comprenant le processus de production. Il y avait un dispositif intégré de gestion de tous les effluents de l'activité (les eaux usées issues du lavage du manioc, de l'essorage ainsi que les épluchures) qui devrait permettre la production de biogaz pour la cuisson de l'attiéké en remplacement du bois de chauffe. Dans la logique des initiateurs de l'innovation, ce sont des entités industrielles qui devraient fonctionner indépendamment des activités ménagères. Ainsi les productrices devraient quitter leur ménage pour se rendre sur

le nouveau site de production. Par conséquent, le caractère domestique de l'activité a disparu. L'espace social habituellement consacré à l'activité (le ménage) est remplacé par un autre espace qu'on pourrait qualifier de « zone de production industrielle d'attiéké ». Dans cette nouvelle configuration de l'activité, les femmes qui étaient habilitées à exercer étaient celles qui avaient déjà le statut de productrices d'attiéké reconnu. C'est-à-dire les femmes qui étaient encore actives au niveau des unités traditionnelles ou celles qui étaient socialement reconnues comme productrices d'attiéké. Ainsi, les « jeunes productrices » dans les unités traditionnelles qui assistaient les productrices dans une logique d'intériorisation des valeurs et normes sociales associées à l'activité n'étaient pas admises sur le site. Il en était de même pour celles qui étaient socialement considérées comme étant à la retraite, donc moins actives et qui jouaient le rôle d'observatrices au sein des unités traditionnelles. Alors, la production industrielle de l'attiéké est perçue comme une rupture de la chaîne de transmission du savoir-faire local lié à la production de cette denrée alimentaire, du fait de la disqualification sociale des acteurs localement perçus comme facteurs déterminants pour la perpétuation et de la sauvegarde de ce savoir-faire. Une qualité qui s'acquiert après un long processus qui commence dès le plus jeune âge par un apprentissage auprès des aînées (image A). Pour elles, le fait d'avoir acquis ce savoir-faire de leurs parents ou aînées lors de leur processus de socialisation au sein des unités traditionnelles, elles se doivent de le transmettre à leur tour à leurs enfants ou cadettes. Et le cadre social dans lequel cela se fait, ce sont les unités traditionnelles dont le fonctionnement est confondu aux activités et tâches ménagères. Cette situation est dénoncée par une productrice en ces termes :

« (...) d'après eux, comme c'est un truc de gouvernement on veut celles qui sont déjà grandes et qui sont déjà dans la production de l'attiéké. Ils disent que si on travaille avec nos enfants là-bas, les gens vont voir ça comme amusement ou travail des enfants (...), mais si on ne travaille pas avec elles, comment elles vont connaître le travail après ? Ce n'est pas bon pour une femme qui ne sait pas faire l'attiéké. On va te traiter d'être mal éduquée parce que tu ne connais rien dans affaire d'attiéké (...) » (Focus group productrices, Songon Kassemblé).

Sous ce rapport, on se rend compte que pour les productrices, les innovations constituaient un risque qui pourrait faire disparaître le mode de socialisation de leurs filles, sans oublier le rôle et le statut de la femme en pays Atchan, et par ricochet la modification des rapports



de pouvoir entre hommes et femmes. La photo (1) montre une activité

**Photo 1** : Épluchage traditionnel *VS* Épluchage selon l'innovation, pris à Songon Kassemblé, District d'Abidjan, Côte d'Ivoire



**A-** L'épluchage du manioc dans une unité traditionnelle

**B-** L'épluchage du manioc dans une unité moderne

**Source** : Collecte de données à Songon Kassemblé, District d'Abidjan

Sur l'image (A), on voit plusieurs acteurs de générations différentes (la mère, la jeune fille et les petites filles), tous engagés dans l'activité d'épluchage au sein du ménage, alors que sur l'image (B), on aperçoit des productrices ayant déjà un savoir-faire dans l'activité en train de faire l'épluchage du manioc hors du ménage. On voit bien que sur l'image (B), les jeunes filles et les gamines sont disqualifiées. La nouvelle dynamique de production entraîne aussi un dysfonctionnement au niveau des ménages selon les productrices. En effet, avec la production traditionnelle, les tâches ménagères se faisaient en même temps que celles de la production de l'attiéké. Ainsi, elles pouvaient, en plus de produire l'attiéké et s'adonner à d'autres activités à la maison, s'occuper des autres membres de la famille et veiller au fonctionnement du ménage. Ce qui était impossible avec les innovations. Elles devraient quitter le domicile le matin et revenir dans la soirée. Toutes les activités du ménage restent donc en suspens jusqu'à la fin des activités au niveau des unités modernes. Cela entraînait des dysfonctionnements au niveau du ménage, parce que le ménage restait sans la maîtresse pendant plusieurs heures. Ainsi le chef du ménage (le mari) ne se sent pas rassuré par l'absence de sa femme à

la maison parce qu'il n'y a personne à la maison pour veiller sur les enfants et faire face à certaines situations pendant son absence. Comme l'a montré l'image B ci-dessus, l'activité a lieu hors du ménage sur un espace spécialement aménagé et réunissant des productrices reconnues comme ayant le savoir-faire.

### **2.1.2. Le passage de la production artisanale à la production en coopérative : une déconstruction du statut social et un bouleversement de l'organisation sociale**

Les activités des unités traditionnelles se confondent à celles du ménage et les membres sont issus du même ménage et unis par des liens de parenté. Les rôles et statuts sont fonction de l'expérience dans l'activité, mais encore plus en fonction des classes d'âge. La gouvernance est assurée par les aînées, c'est-à-dire celles qui sont de la plus grande classe d'âge au sein de l'unité. Dans la logique locale, ce sont les plus âgées qui sont censées transmettre le savoir faire. Elles sont considérées comme ayant plus d'expérience que leurs sœurs appartenant à une classe d'âge inférieure. Cette hiérarchisation permet de fixer le rôle et le statut de chaque acteur au sein de l'unité et favorise la distribution et l'exécution des activités. Son caractère descendant repose sur des valeurs d'obéissance et de respect des aînées assurant la transmission de ce savoir-faire ancestrale.

Or, la dynamique insufflée par les innovations invitait les femmes à faire l'activité au sein d'une coopérative. Les critères de sélection et de désignation des responsables des coopératives n'étaient pas conformes aux normes et valeurs locales et excluaient les productrices responsables des unités traditionnelles. Ainsi, les coopératives ont été constituées avec des présidentes qui appartenaient à des classes d'âges inférieures à celles des responsables d'unités traditionnelles socialement reconnues. En plus, elles étaient pour la plupart des anciennes fonctionnaires, c'est-à-dire ayant vécu hors du village pendant plusieurs années, exerçant un travail dans l'administration moderne. Cette situation était vécue par les autres productrices comme une déconstruction de leur statut de productrices d'attiéké, d'autant plus que le statut de productrices d'attiéké est socialement déterminé par des critères de résidence permanente au village en ayant pour activité principale la production de l'attiéké.

En effet, dans la logique locale, est productrice d'attiéké, une femme qui réside en permanence au village, qui a pour principale activité la

production d'attiéké et qui fort de son expérience, a pu transmettre ce savoir-faire à d'autres femmes ou filles d'une génération inférieure à la sienne. Alors que celles qu'on a choisies comme présidentes des coopératives étaient des fonctionnaires à la retraite, sans aucune expérience dans la production de l'attiéké et n'ayant pas pour activité principale la production de l'attiéké. Donc la situation se présentait comme si les productrices d'attiéké socialement reconnues comme telles, se sont retrouvées sous la responsabilité d'autres productrices perçues comme n'étant pas de véritables productrices d'attiéké. Comme l'indique cet extrait :

(...) on dit qu'on ne connaît pas papier, on ne sait pas lire et écrire, donc ils ont choisi leurs gens qu'ils voulaient, (...) ils ont pris nos petites sœurs pour venir nous donner des ordres n'importe comment alors qu'elles ne connaissent rien dans affaire d'attiéké (...) c'est ce qui a fait qu'on a tous quitté », (Entretien individuel, Clémence Productrice d'attiéké Adjamé-Bingerville).

Cette situation était mal perçue par les productrices « seniors » car elles avaient le sentiment que leur statut socialement valorisé et reconnu était dévalorisé et dilué au sein des coopératives. De plus, ce type de fonctionnement était contraire au système social local. Là où les normes locales prévoient une transmission descendante assurée par les aînées, dans le système de l'innovation c'était les moins âgées, les cadettes qui portaient la responsabilité et transmettaient un savoir-faire à leurs aînées. Ce mode de fonctionnement des unités modernes n'était pas en adéquation avec le système global de fonctionnement des communautés.

## **2.2. La réticence des acteurs locaux aux innovations : une conséquence de l'ancrage social des activités composant le processus artisanal de production de l'attiéké**

La production de l'attiéké est une activité sociale dont le processus s'étend sur deux jours. Le premier jour, il y a un ensemble d'activités dont les critères de participation sont moins sélectifs que ceux du second jour. Cette configuration des activités répond à des valeurs et normes locales socialement ancrées dans les pratiques routinières des acteurs locaux. Alors que les innovations entraînent quant à elles des changements ou modifications au niveau de ces pratiques sociales. Pour le démontrer, les valeurs et idéologies associées aux activités seront

présentées en deux points. Le premier point présentera les activités du premier jour et le second traitera des activités du second jour.

### **2.2.1. L'activité sociale d'épluchage, du lavage et du broyage du manioc : entre intégration sociale et sociabilité au sein du ménage**

La production artisanale de l'attiéké est une activité familiale, réalisée par les membres d'un même ménage. Son fonctionnement est donc régi par des valeurs et idéologies du ménage qui lui-même tire sa source du système de pensée global du village. Ainsi, pour les acteurs locaux, les principales activités réalisées le premier jour (l'épluchage, le lavage et le broyage) constituent des espaces d'échange, de partage et de convivialité. Cela participe à la solidification et aux raffermissements des liens entre les membres du ménage qui ne forment pas une catégorie homogène. Spécifiquement, dans la logique locale, l'activité sociale d'épluchage du manioc constitue un cadre de sociabilité, d'intégration qui permet d'inculquer les valeurs de solidarité et d'entraide aux membres du ménage. Certes l'activité est féminine, mais à cette étape, tous les membres du ménage participent quel que soit leur sexe et leur statut social. Cela, parce qu'elle est perçue comme l'une des activités les plus fastidieuses du processus. Cette réalité est décrite par une productrice en ces termes :

(...) éplucher le manioc c'est très fatigant, donc c'est mieux quand tout le monde se met dedans, c'est l'occasion de donner des conseils et puis causer avec nos enfants, eux aussi ils peuvent nous dire certaines choses, s'il y a des petits palabres on profite souvent pour en parler et puis ça passe (...) aussi si quelqu'un arrive nouvellement dans la famille, c'est lui permet facilement d'échanger avec les membres de la famille » (*Entretien semi-directif*, Odette productrice d'attiéké Songon-Kassemblé).

Les premiers jours des travaux constituent donc le cadre social pour les plus jeunes qui entament leur processus de socialisation par rapport à ce savoir-faire ancestral.

### **2.2.2. De l'activité de l'essorage à la cuisson de l'attiéké : un ensemble d'activités sociales sélectives visant la transmission de certaines valeurs spécifiques aux femmes**

Les principales activités du second jour du processus de production sont : l'essorage, le tamisage, le semoulage, le séchage et la cuisson. Ce sont les femmes qui sont socialement aptes à mener ces activités. La réalisation de chacune de ces activités repose sur des normes et valeurs

sociales. Ainsi, les travaux d'essorage et de tamisage se font généralement par les membres les plus jeunes de l'unité de production. D'un point de vue de la pratique, les productrices estiment que ces activités demandent un peu plus d'endurance et influencent moins la qualité du produit fini. Selon elles, les potentielles erreurs ou imperfections qui surviendraient à ces étapes peuvent être rattrapées. L'activité d'essorage représente un cadre d'expression des rapports de complémentarité et d'entraide entre les acteurs du ménage. Cela permet d'inculquer les valeurs de patience et d'endurance aux plus jeunes filles du ménage. Quant aux activités de tamisage et le semoulage, elles constituent les deux principales activités dont les résultats sont perçus comme étant déterminants pour la qualité du produit fini. Ainsi, c'est la responsable de l'unité qui désigne les membres de l'unité susceptibles de mener ces travaux. Elles représentent un stade déterminant d'apprentissage des acteurs de sexe féminin du ménage qui sont censés intérioriser ces pratiques. C'est à ces étapes qu'on leur apprend d'autres valeurs associées à l'activité notamment la propreté, la vigilance, la rigueur, l'endurance.

« (...) quand on arrive ici –là, c'est seulement pour les femmes, parce que ça ne présente pas bien de voir un homme en train de faire ça, ce n'est pas joli à voir, (...) c'est à partir de là qu'on apprend des secrets à nos filles, elles sont appelées à se marier un jour donc elles doivent être propres, courageuses pour tenir un foyer ».

C'est ainsi qu'une productrice justifiait le fait que ce soient les femmes ayant une certaine qualification qui soient socialement aptes à faire ces activités. (Entretien individuel semi-structuré, Henriette productrice d'attiéké Broffodoumé). La structure organisationnelle des unités artisanales est calquée sur le modèle de fonctionnement général du village où les rôles et les statuts sont fonction des générations d'appartenance. L'acquisition de ce savoir-faire est déterminante pour les jeunes filles au sein de la communauté. Elle détermine son statut de femme dans le groupe social. Comme l'indique cet extrait d'entretien

Une fille qui devient femme et qui ne sait pas faire de l'attiéké, c'est qu'elle n'est pas femme, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être mariée à un homme, puisqu'elle ne pourra rien faire pour nourrir les enfants (...) donc ça veut dire qu'elle est encore enfant » (Entretien individuel, semi-structuré, chefferie du village de Songon-Kassemblé).

Sous ce rapport, on se rend compte que la jeune fille accède au statut de femme mature, capable de tenir un ménage et assurer la reproduction

sociale du patrimoine culturel à travers l'acquisition du savoir-faire et des valeurs liés à la production de l'attiéké.

En somme, l'ensemble des activités du processus de production artisanale de l'attiéké dans le District d'Abidjan, principalement dans les villages de Songon-Kassemlé, Adjamé- Bingerville, Brofodoumé et Ebimpé sont des activités socialement ancrées qui participent au maintien de l'identité villageoise et à la régulation sociale du groupe. La réalisation de ces activités est encadrée par des normes socialement construites qui participent à la reproduction sociale des valeurs et normes locales véhiculées par les institutions du village. Ainsi, se défaire de ces pratiques traditionnelles de production de l'attiéké représente pour les communautés locales, un risque de déstructuration de l'ordre social, de disparition de l'identité culturelle du groupe social et de disparition de certaines valeurs sociales qui caractérisent la femme.

### **3. Discussion**

Dans cette section, il s'agira de discuter les principaux résultats de l'étude. Il s'agira essentiellement de confronter nos résultats aux résultats d'études antérieures.

#### **3.1. La résistance sociale à l'innovation : une résultante de la perception différenciée des potentiels adoptants**

Le premier résultat démontre que la non-adoption des unités industrielles est liée à la perception différenciée des acteurs. Les représentations sociales associées aux changements induits par l'innovation renvoient à ce que E. M. Rogers (2003, P 167) appelle « le risque perçu d'une innovation ». Les raisons de la réticence des productrices d'attiéké relativement à l'innovation proposée corroborent les résultats de T. G. L Mabah, L. Temple et M. Havard (2013, P.285) sur l'adoption d'innovation technique en lien avec le maïs au Cameroun où les producteurs ont lié l'adoption des variétés hybrides de maïs à une perte de leur autonomie et une dépendance des semences vendues par l'État. Dans la zone d'étude, les exploitations sont des champs familiaux où les agriculteurs tirent leur semence des récoltes précédentes alors que pour les nouvelles variétés proposées par l'innovation, ils seront obligés à chaque récolte d'acheter de nouvelles semences, ce qui n'est pas en adéquation avec leurs modes de production. De même, L. M. Lefranc, (2008, P.90) a montré que la

plupart des agriculteurs camerounais n'ont pas adopté les rejets de banane issus d'une nouvelle technique de production de rejets car les trouvant trop petits et incapables de générer des pieds de bananiers encore moins des régimes. En effet, ces producteurs considéraient ces rejets comme étant dénaturés par rapport aux rejets traditionnels, d'autant plus qu'ils les estimaient comme étant le résultat d'une modification génétique.

### **3.2. L'attachement aux pratiques et aux valeurs endogènes, vecteur de la résistance sociale face à une innovation**

Le deuxième résultat montre que l'attachement aux pratiques et aux valeurs endogènes a contribué à la résistance des productrices. Ces résultats sont similaires à ceux de M. Soumahoro (2013) et de N. Brootcorne (2011). Pour le premier, les producteurs de riz de Touba, dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, rencontraient des difficultés liées à l'accès aux semences améliorées et à leur conservation. Leurs techniques endogènes de production donnaient une faible productivité. Pour faire face à cette situation, un projet de vulgarisation de nouvelles pratiques et techniques agricoles et de nouvelles semences améliorées a été initié dans la zone. Mais les producteurs n'ont pas adopté cette nouvelle pratique à cause de l'ancrage social des pratiques agricoles endogènes. Il explique que le semis en poquet proposé par l'innovation était contraire aux représentations socioculturelles endogènes. Le semis à la volée est une habitude, une pratique agricole intégrée dans la conscience de chaque paysan et héritée des ancêtres (M. Soumahoro, 2013, P.06). Selon le second auteur, pour freiner l'érosion et la perte des surfaces riches en matières organiques pour l'agriculture, une technique de l'agroforesterie a été introduite comme solution en région Wallonne. Une technique que la plupart des agriculteurs n'ont pas adoptée parce qu'ils la trouvaient incompatible avec leurs pratiques culturelles habituelles. Ils avaient l'habitude de faire la culture intensive en utilisant les moyens mécaniques. En plantant des arbres dans leurs exploitations, les agriculteurs estiment que ce dispositif empêcherait ou rendrait difficile l'utilisation des machines. Ce qui allait accroître leur temps de travail (N. Brootcorne, 2011, P.87).

### **Conclusion**

Inspirée du modèle de la théorie ancrée, cette étude qualitative a mobilisé les entretiens semi-structurés, les focus group discussions et l'observation directe. Ayant suivi les étapes du traitement et d'analyse

de données en la matière, les résultats ont montré que malgré l'avantage perçu des innovations, les productrices d'attiéké des villages de Songon Kassemblé, Adjamé - Bingerville, de Broffodoumé et d'Ebimpé ne les ont pas adoptées. La décision s'explique par le fait que les pratiques et idéologies n'étaient pas en adéquation aux normes et aux valeurs de la gouvernance locale des unités traditionnelles de production d'attiéké. En plus, le processus de mise en œuvre du projet couplé à la nouvelle dynamique de production de l'attiéké ont entraîné un écart entre la logique locale de gouvernance des unités traditionnelles et celle proposée par les innovations. Alors dans la mise en œuvre des projets de développement, il faudra penser à la co-construction des stratégies d'intervention avec les communautés au lieu de les associer simplement dans un schéma prédéfini. Il faudra également tenir compte des spécificités des contextes dans les processus de vulgarisation des innovations sociales.

### **Références bibliographiques**

- AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, 2006, *Sociologie de la traduction*, Paris, Presses des Mines.
- BOITEAU Karine, 2016, La sociologie de la traduction comme révélateur des freins et des facilitateurs de la conduite du changement à l'hôpital public, thèse de doctorat en science de Gestion, Université Aix Marseille, France.
- BROOTCORNE Nicolas, 2011, *Analyse des facteurs d'adoption ou de rejets de l'agroforesterie dans le cadre d'un projet en région wallonne*, Mémoire de Master en Science de gestion de l'environnement, Université de Liège, Belgique.
- EGNANKOU Adolin Paule, 2020, « L'attiéké, un patrimoine alimentaire en devenir : entre quête identitaire et désir de conquête des marchés internationaux ». *Annales de l'université de Moundou*, vol 7, n°3, p.381-403.
- LEFRANC Luc Maille, 2008, *Conditions d'adoption et impacts des innovations technologiques dans le cadre du bananier plantain au sud du Cameroun*, Mémoire de Master en Développement Agricole Tropical, SupAgro, Montpellier.
- MABAH Tene Gwladys Laure, TEMPLE Ludovic et HAVARD Michel, 2013, « Les déterminants de l'adoption d'innovations



techniques sur maïs au Cameroun, une contribution à la sécurisation alimentaire », *L'agriculture face aux défis de l'alimentation et de la nutrition en Afrique : quels apports de la recherche dans les pays cotonniers*, actes de congrès, 4 - 6 Juin 2013 à Yamoussoukro. Les presses agronomiques de Gembloux, Liège p. 283-291.

MÉLIANI Valérie, 2013, « Choisir l'analyse par théorisation ancrée : illustration des apports et des limites de la méthode », *Du singulier à l'universel*, actes du 3<sup>e</sup> colloque du Réseau international francophone de recherche qualitative (RIFReQ) à Montpellier, l'Université du Québec à Trois-Rivières, p. 441-452.

MENDEZ DEL VILLAR Patricio et al. 2017, « Analyse de la chaîne de valeur du manioc en Côte d'Ivoire », Rapport pour l'Union Européenne, DG-DEVCO. Value Chain Analysis for Development Project.

MOBIO Aubin Jacob et al., 2021, « Exploring beyond the conjunctural rhetoric: sociocultural drivers for the "cassava crisis" in Côte d'Ivoire », *Agricultural and Food Economics*, vol 9, n°2, p.1-20.

PAILLÉ Pierre, 1994, « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, N°23, p.147-181.

POYAU Aurelie, 2005, « Marchés au nord, marchés au sud. Visages et situations des marchés dans les villes de Marseille et d'Abidjan », *Rives méditerranéennes, Varia*, p.69-88.

ROGERS Everett Mitchell., 2003, *Diffusion of Innovations*, 3<sup>ème</sup> Edition, New York, Free Press.

SAUCIER Carol et al. 2007, Développement et territoire, dans Juan Luis Klein, Devis Harrison, *L'Innovation sociale, Emergence et effets sur la transformation sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

SOUMAHORO Moustapha, 2013, « L'attitude du paysan Toura face à l'innovation : blocage culturel ou méconnaissance ? », *Rôle de la culture, du patrimoine et des savoirs dans le développement social et économique contemporain des territoires*, actes de colloque, 9-11 juillet 2013 à Mons, Belgique, Association de Science Régionale De Langue Française.

YAO Assogba, 2010, *Théorie systémique de l'action sociale et innovation sociale*, Québec, Université du Québec en Outaouais (UQO).